

BULLETIN D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 202 / 202

CLASSE _____

Photo

ÉLÈVE

Nom de l'élève _____ Prénom _____
Date de naissance _____ Confession _____
 Fille Garçon Langue maternelle _____
Lieu d'origine _____ Nationalité _____

MÈRE

RESPONSABLE LÉGALE

Nom _____ Prénom _____
Téléphone pro. _____ Téléphone privé _____
Mobile _____ E-mail _____
Profession _____ Adresse _____
NPA _____ Localité _____
État civil Célibataire Mariée Veuve Divorcée

PÈRE

RESPONSABLE LÉGAL

Nom _____ Prénom _____
Téléphone pro. _____ Téléphone privé _____
Mobile _____ E-mail _____
Profession _____ Adresse _____
NPA _____ Localité _____
État civil Célibataire Marié Veuf Divorcé

RENSEIGNEMENT DIVERS SUR L'ÉLÈVE

Dernier établissement scolaire fréquenté _____
En classe de (degré) _____
Sport(s)/Instrument(s) de musique pratiqué(s) par l'élève _____
Autres hobbies _____



SANTÉ DE L'ÉLÈVE

Éléments à surveiller _____
Maladies ou allergies _____
Contre-indications médicamenteuses _____
Opérations subies _____
Nom et n° de tél. du médecin traitant _____

ASSURANCES DE L'ÉLÈVE

N° AVS de l'élève _____ • _____ • _____ • _____
Nom de la caisse maladie _____
Nom de l'assurance accidents _____
Nom de l'assurance responsabilité civile _____

INFORMATIONS COMPTABLES (À COCHER SVP)

Mode de paiement Mensuel (10 mensualités) Annuel (échéant le premier septembre avec 3 % d'escompte)
 Autre _____
Restauration Mange à l'école 4 fois par semaine Mange à domicile Mange occasionnellement à l'école
Études dirigées Oui (s'inscrire à la réception de l'école) Non
Adresse pour la facturation _____
Adresse pour la correspondance _____

DOCUMENTS À FOURNIR

Les derniers bulletins scolaires / carnet d'évaluation Une copie du passeport ou carte d'identité
 Deux photos passeport récentes Une copie de la carte d'assurance maladie

ADMISSION

Avant toute inscription, la Direction de l'école propose un premier entretien où sont présentés la dynamique de l'école et les horaires.

Des stages sont organisés pour chaque enfant afin qu'il puisse se familiariser avec l'école et les camarades.

Avant l'inscription définitive, l'enfant doit passer des tests de niveau qui permettent d'établir un rapport d'évaluation. Grâce à cette évaluation, le nouvel élève est orienté vers la classe correspondant le mieux à sa personnalité et à ses capacités.



INSCRIPTION

Une inscription est possible en toute période de l'année scolaire. Une place peut-être définitivement réservée à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par les parents ou le responsable légal.

RÉINSCRIPTION

L'élève est automatiquement inscrit pour l'année suivante. L'annulation de cette réinscription est possible si l'école est avertie **deux mois avant la fin de l'année scolaire** par lettre recommandée, sinon l'écolage du premier trimestre de l'année scolaire suivante est dû.

DÉPART / DÉSISTEMENT

L'inscription est pour l'année scolaire entière (de septembre à juin). Tout départ doit être annoncé par lettre recommandée au moins **deux mois avant la fin du trimestre en cours**, faute de quoi l'écolage du trimestre suivant reste dû. Ceci est aussi valable pour les repas, les ateliers de midi et les études dirigées.

DISCIPLINE

Si les circonstances l'exigent, la Direction de l'école se réserve le droit de renvoyer un élève en cours d'année (après avertissement), notamment pour des questions de comportement préjudiciable au bon fonctionnement de la classe ou de l'établissement.

QUALITÉ DE VIE

Les parents, en inscrivant, leur enfant acceptent le règlement de l'école. Ils en recevront un exemplaire appelé « Qualité de Vie » complet et détaillé en début d'année. Ce document fait partie intégrante des conditions générales de notre école.

REMARQUES



UTILISATION DES PHOTOS

Lors des activités hors cadre avec vos enfants, les enseignants prennent régulièrement des photos. Ces photos sont bien évidemment tout à fait respectueuses des élèves.

- J'accepte que les photos de mon enfant soient diffusées dans les publications de l'école tel que « Le Mag du Valentin » et apposées sur les tableaux d'affichage.
- Je n'accepte pas.

MODALITÉ DE PAIEMENT

ÉCHÉANCES DES PAIEMENTS

Le paiement est mensuel, sans majoration, durant 10 mois. Tous les montants dus sont payables dans les 30 jours dès l'établissement de la facture par l'école. Celle-ci est en droit de facturer un montant supplémentaire de Fr. 20.- par rappel pour couvrir les frais de ce dernier.

Le paiement se fait au moyen du bulletin de versement adressé aux parents, auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, 1001 Lausanne. IBAN : CH15 0076 7000 5507 4049 7

FRAIS ADMINISTRATIFS ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ce montant couvre les frais de matériel pédagogique (photocopies, feuilles de dessin, etc.). Ce montant ne comprend pas les livres, classeurs et cahiers.

FONDS DES FAMILLES

Les familles qui inscrivent leurs enfants au Valentin bénéficient d'un rabais sur l'écolage du deuxième enfant inscrit de la même famille.

ESCOMPTE

Les montants de l'écolage bénéficient d'un escompte de 3% en cas de paiement total effectué avant le 1^{er} septembre.

TARIFS ANNUELS

Les tarifs sont publiés dans le document « INFORMATIONS GÉNÉRALES » remis par la réception de l'école. Toute modification et adaptation des tarifs sont réservées.

En signant ce formulaire, les parents ou le représentant légal de l'élève s'engagent à accepter les présentes conditions générales et financières de l'année en cours et, en cas de réinscription, les conditions financières qui seront adaptées pour les années suivantes, ainsi que tous les règlements de l'établissement.

Lieu _____

Date _____

Signature de la mère ou du responsable légal

Signature du père ou du responsable légal